

## SENSIBILISATION AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Les risques et les troubles psychosociaux sont devenus ces dernières années un vrai sujet dans le monde du travail tant par son **impact humain** que son **impact économique**. Dans l'accord d'entreprise, il est rappelé que chaque personne participe à la démarche de prévention, d'identification, de vigilance, voire de signalement des situations individuelles et collectives.

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel de la fonction RH, directeurs, chefs de services et membres CSE

### PRE REQUIS

Aucun

### THÉMATIQUES DE LA FORMATION

- + Définition des risques psycho-sociaux
- + Les risques psycho-sociaux : l'extrême complexité multifactorielle
  - o Repérer les signes et les conséquences pour l'entreprise
- + Le cadre juridique et réglementaire des risques psycho-sociaux
- + Les risques psycho-sociaux : les dispositifs de prévention et de gestion
  - o Les acteurs internes et externes

### MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- + DECOUVERTE : (brainstorming, questionnement...)
- + APPRENTISSAGE : (exposés participatifs, Etude de cas à partir de vidéos d'analyse de situation de travail, partages d'expériences...)

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- + Supports visuels (ordinateur et vidéo projecteur)

### INTERVENANT

Formateur-consultant RPS

L'intervenant prendra contact avec votre structure pour établir ensemble une démarche cohérente et adaptée à votre besoin.

### DURÉE

1 demi-journée (**3 heures et 30 minutes**)

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Formation uniquement en intra

Groupe de 4 à 12 personnes maximum

### REFERENCES ET DOCUMENTS D'APPUI

- + Publication INRS ED 6251 « RPS en parler pour s'en sortir », liste sites ressources remis en fin de formation
- + Documents d'appui d'après les chercheurs Karasek et Siegrist
- + Ressources INRS, légifrance

### ÉVALUATION ET VALIDATION

L'évaluation s'effectuera sur la base d'un tour de table qui permettra d'identifier des actions envisagées à l'issue de cette demie journée de formation

Un compte rendu sera transmis à la structure

La Croix-Rouge française délivre une attestation de participation.

### OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- + Acquérir des connaissances sur la notion de risques psychosociaux
- + Comprendre les spécificités de la problématique des risques psychosociaux

### Renseignements et inscriptions

[crfp.aura@croix-rouge.fr](mailto:crfp.aura@croix-rouge.fr)

 04 77 59 39 72

croix-rouge française



## PROGRAMME DE FORMATION : 3 H 30

### ACCUEIL ET PRESENTATION

#### Partie 1 : DEFINITION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- + Violence interne
- + Violence externe
- + Le stress

#### Partie 2 : LES DIFFERENTS FACTEURS DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- + Présentation du rapport Gollac présentant les 6 grands facteurs :
  - o Intensité du travail et temps de travail
  - o Exigences émotionnelles
  - o Autonomie
  - o Rapports sociaux au travail
  - o Conflits de valeurs
  - o Insécurité de la situation de travail

#### Partie 3 : LE CADRE JURIDIQUE

- + Aspect réglementaire
  - o Code du travail Art 4121-1 Obligations de l'employeur
  - o Article L 1321-2 Harcèlement et violence au travail

#### Partie 4 : CONSEQUENCES

- + Enjeux juridiques, économique et sociétaux
  - o Sur l'individu
  - o Sur l'entreprise

#### Partie 5 : LES DISPOSITIFS DE PREVENTION ET DE GESTION

- + Les acteurs internes/ externes
- + La prévention :
  - o Primaire
  - o Secondaire
  - o Tertiaire

#### BILAN DE LA FORMATION

- + Tour de table permettant d'exprimer son ressenti sur :
  - o Les apports de la formation
  - o Les pistes de réflexions et prévention dans son organisation

Un compte rendu sera établi par le formateur- consultant

